



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question écrite n° 94834

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'outre-mer sur le bilan de l'aide solidaire apportée aux familles martiniquaises touchées par la catastrophe aérienne du 16 août 2005. En effet, ce drame avait suscité un vaste élan national de solidarité et de générosité, notamment pour venir en aide aux familles des victimes, très durement éprouvées par la disparition tragique de certains parents. Des collectivités territoriales d'outre-mer et de métropole s'étaient engagées fortement dans cette action. Mais il semblerait que maintenant, plusieurs mois après cette catastrophe aérienne, il n'y ait pas eu de bilan de cette mobilisation financière en faveur des familles victimes de cette tragédie. Il lui demande donc s'il compte communiquer sur ce bilan et sur les chiffres obtenus.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 94834

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** outre-mer

**Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 mai 2006, page 5334